Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la statistique OFS

Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

Statistique suisse des monuments

Description

La statistique fournit des données détaillées sur le patrimoine culturel non mobile en Suisse. Pour être la plus complète possible, la statistique recense différents aspects de la conservation des monuments, de l'archéologie et de la protection des sites construits.

Méthodologie

Les données sont recueillies dans le cadre d'un relevé exhaustif auprès des services cantonaux compétents. L'enquête est menée tous les cinq ans à l'aide d'un questionnaire en ligne. Les informations relevées auprès des cantons sont complétées par des données de la Confédération.

Variables relevées:
Conservation des monuments
- objets recensés dans le canton
- dont objets protégés
- importance des objets (nationale, régionale, locale)
- type d'objet (édifice sacré)
- dépenses des cantons pour la conservation des monuments

Archéologie
- sites archéologiques dénombrés dans le canton
- dont sites archéologiques protégés
- périmètres archéologiques et surfaces protégées
- mesures archéologiques (prévues et imprévues)
- dépenses des cantons pour l'archéologie

Protection des sites construits
- sites construits protégés dans le canton

Disponible depuis:
2018

Périodicité:
tous les cinq ans

Période de référence:
2016 (enquête 2018), 2022 (enquête 2023)

Degré de régionalisation:
Suisse, cantons

Qualité des informations statistiques:
Les fournisseurs de données sont les spécialistes cantonaux compétents pour la conservation des monuments, l'archéologie et la protection des sites construits/l'aménagement du territoire dans les cantons. Le questionnaire de l'enquête a été élaboré en collaboration avec des associations professionnelles et des experts, testé dans le cadre d'une enquête pilote et optimisé après la première enquête pour garantir la comparabilité intercantonale. La qualité des données est garantie par d'importantes mesures d'assurance-qualité. Les données sont tout d'abord plausibilisées directement dans l'outil de saisie pendant le relevé, puis contrôlées de manière plus détaillée au cours d'une deuxième étape par l'OFS en interaction avec les fournisseurs de données.

Politique de révision

Révisions de routine

–

Révisions méthodologiques

Révision de certaines définitions de variables après la première enquête.

Bases légales

Loi sur l'encouragement de la culture (RS 442.1), en vigueur au 1.1.2012
Ordonnance du 30 avril 2025 sur la statistique fédérale (OStatF; RS 431.011)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS)

Section politique, culture et médias (POKU)
Espace de l'Europe 10
CH-2010 Neuchâtel
Schweiz
Tel. +41 58 463 61 58
poku@bfs.admin.ch